Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Amap Aups-Moissac Du dimanche 14 janvier 2024 Au Jas du Vignal, Sillans la cascade

Présents : 16 Représentés : 10 Excusés : 2

Ordre du jour :

Présentation du bilan moral 2023 Présentation du rapport d'activité 2023 Présentation des comptes et bilan financier 2022 et 2023 Montant de la cotisation Relation avec l'association des Amaps de Provence Fête de printemps Questions diverses

La réunion débute à 10 h 18

Présentation du Bilan moral :

La Présidente ouvre la séance avec un mot de bienvenue et le rappel des valeurs et des principes de fonctionnement de l'Association.

Présentation du Rapport d'Activités :

Bienvenue à cette assemblée, aux anciens et aux nouveaux amapiens, Bonne et heureuse année à tout le monde, plus sereine surtout pour ceux qui ont vécus des périodes douloureuses.

Bonne retraite à nos maraîchers, qui n'est réellement qu'une semi-retraite : ils ne peuvent pas s'arrêter complètement et créent un jardin collectif afin de partager terres et connaissances, auprès de gens surtout de Moissac.

Remerciements: Au Jas qui nous accueille

A l'association Enlainez-vous qui nous a préparé un atelier laine

A nos référentes et référents fidèles A Cyril pour le site de l'Amap

Situation:

59 adhérents, dont 11 producteurs La distribution a lieu depuis mai 2023 à la Campagne Lunounette chez Sonia et Loïc Le nombre de paniers est resté stable malgré le déménagement

Nos producteurs:

- Elisa Apostolo : contrats poulets
- Blandine et Vincent Arcusa : contrats pain
- Philippe Bilocq : contrats pommes et poires, confitures et gelées, cidre, jus de pommes, poires et coings, vin
- Yann Farges : contrats miel
- Aurélie Gilloppe: contrats fromages de chèvre
- Félix et Francis Girard : contrats viande d'agneau

- Nina Lejeune : contrats œufs
- Sonia Markotic et Loïc Gianati : maraîchers
- Véronique Quinot : contrats viande de bœuf
- Jean Schoenenberger : contrats vin
- Le Jas du Vignal : contrats fromages de brebis et viande d'agneau

• Vie de l'association :

Nous avons tenu 4 CA

<u>Le 7 février</u>, il a été question du partage avec l'Amap de Carcès de l'avoir de l'association, de l'organisation des permanences avec davantage de présence des autres producteurs et de l'organisation de la fête de printemps

<u>Le 4 avril</u>, on a préparé la transition vers la Campagne Lunounette, le Bull'thym, la fête de printemps, la réponse à une proposition de bière brassée à Sillans (rejetée : pas producteur de sa matière première) <u>Le 9 septembre</u>, Loïc a fait le point sur la production des légumes et les aléas de la saison, Cyril explique l'avancement du site, on prépare le nouveau Bull'thym, la communication dans les bulletins municipaux, la prochaine AG (qui nous réunit aujourd'hui!) et le passage à une gestion collégiale. On envisage une fête de printemps en 2024 en avril.

<u>Le 12 décembre</u>, on organise l'AG, on prépare les modifications des statuts, Elisa parle des «Amap de Provence », on est d'accord pour adhérer quand les conditions d'adhésions auront été modifiées.

A la suite de quoi nous avons rédigé les nouveaux statuts et la charte modifiée que nous vous avons envoyés pour que vous puissiez en prendre connaissance.

• Nouveautés en communication :

Nous avons rédigé un « guide de la permanence » qui a été envoyé à tout le monde.

Cyril a construit un site très complet et maintenant opérationnel, merci encore.

Nous avons rédigé et diffusé trois Bull'thym d'information.

L'inscription aux permanences est maintenant possible en ligne grâce à un lien envoyé par courrier, et également sur le site, ce qui sera à terme la meilleure solution.

• Activités solidaires :

Il y a eu deux ateliers chez Sonia et Loïc, en mai plantation d'oignons, et en été ramassage des pommes de terre. Ces ateliers ont réuni pas mal de monde, des gens sont venus aussi du Flayosquet, merci à elles et eux, certains sont des fidèles qui viennent à chaque fois.

Egalement atelier « clôture anti sangliers » chez Blandine et Vincent, sur deux jours en mars.

Elisa a eu besoin, dans le cadre de son contentieux avec ses voisins, de témoignages de ses partenaires à propos de ses pratiques d'élevage. Nous lui en avons fourni, Elisa nous a informés depuis du succès de ses démarches en justice.

• Evénements festifs :

Nous avons organisé deux dégustations : Jean Schoenenberger est venu faire goûter son vin, et de façon groupée, le fromage de brebis du Jas, le poulet d'Elisa et le pain de Blandine et Vincent.

Le 14 mai a eu lieu la fête de printemps, qui était aussi un peu la fête pour la retraite de nos maraîchers historiques, avec bonnes choses à partager, musique, ludothèque et dégustations des produits de nos producteurs.

Présentation du Rapport Financier.

Nathalie Wassermann, trésorière, présente les rapports des années 2022 et 2023, la tenue des AG

BILAN FINANCIER année 2022

PRODUITS		CHARGE	CHARGES	
Cotisations Moissac	720,00 €	Assurance année 2022	109,70 €	
Cotisations Carcès	252,00 €	CA et vin chaud	90	
Total Cotisations	972,0	0 € Pizzas Les Uchanes mars	121,00 €	
Panier de solidarité Moissac	178,00 €	Pizzas Les Uchanes novembre	119,00 €	
Panier de solidarité Carcès	27,00 €	Intermarché décembre	37,84 €	
Total Paniers de solidarité	205,0	0 € Total CA et vin chaud	277,84 €	
		Paniers solidaires famille ukrainienne		
		Contrat poulets 1"	57,90 €	
		Contrat poulets 2ème	124,80 €	
		Contrat œufs 1 [∞]	50,40 €	
		Contrat œufs 2ème	34,80 €	
		Contrat légumes	382,00 €	
		Total Paniers de solidarité	649,90 €	
		Financement participatif		
		Ferme de la Reyne (pain)	200,00 €	
TOTAL PRODUITS	1 177,0	0 € TOTAL CHARGES	1 237,44 €	
RESULTAT DE L'EXERCICE	-60,4	4 €		

ACTIF		PASSIF	
Banque au 31/12/2022	3 833,79 €	Banque au 31/12/2021	3 860,39 €
Caisse au 31/12/2022	97,14 €	Caisse au 31/12/2021	130,98 €
		Résultat de l'exercice	-60,44 €
TOTAL	3 930,93 €	TOTAL	3 930,93 €

BILAN FINANCIER année 2023

PRODUITS		CHARGES	
Cotisations Moissac	624,00 €	Assurance année 2023	116,10 €
Panier de solidarité Moissac	164,00 €	Complt. assurance année 2023	21,67 €
	Certification of	Total assurance	137,77 €
	1.0	Frais bancaires année 2022	12,00 €
		Virement AMAP Carcès	1 306,00 €
		Adhésion « Sauve qui Poules » 2022	50,00 €
		Fête de l'AMAP	
		Univers en Jeux	218,00 €
		Gravophone	300,00€
		Poulet	20,00 €
		Oeufs	20,00 €
		Fromage de chèvre	12,00 €
		Jus de pomme	20,00 €
		Bière de la Conf'83	45,00 €
		Total fête de l'AMAP	635,00 €
		Achat d'une balance pour les distributions	240,00 €
		Site internet	48,68 €
TOTAL PRODUITS	788,00 €	TOTAL CHARGES	2 429,45 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	-1 641,45 €		

ACTIF		PASSIF	
Banque au 31/12/2023	2 127,34 €	Banque au 31/12/2022	3 833,79 €
Caisse au 31/12/2023	207,14 €	Caisse au 31/12/2022	97,14 €
		Dette (chèque non encaissé)	45,00 €
		Résultat de l'exercice	-1 641,45 €
TOTAL	2 334,48 €	TOTAL	2 334,48 €

Il y a au 1er janvier de cette année 688€ affectés à la caisse de solidarité.

Montant de la cotisation

Le montant de la cotisation est maintenu à 12€.

Question : faut-il une adhésion pour chaque membre d'une même famille pour être couverts correctement par l'assurance dans le cadre des activités de l'association ?

On pense qu'une adhésion par famille est suffisante, c'est à l'appréciation des adhérents s'ils veulent soutenir davantage l'Amap par ce moyen. Quant à l'assurance, Nathalie demandera des précisions à la MAIF, et rectifiera à la baisse le nombre des membres actifs déclarés (c'est-à-dire les personnes qui interviennent réellement pendant les permanences ou les ateliers), qui agit directement sur le montant de la prime d'assurance.

Votes

Le rapport moral est adopté à l'unanimité Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité Les bilans financiers sont adoptés à l'unanimité Le montant de la cotisation est validé à l'unanimité

AMAP de Provence

On rappelle à l'assemblée la teneur de l'intervention d'Elisa Apostolo sur le sujet :

« Le réseau national MirAmap est à l'origine du projet de la marque collective Amap (est-ce que ça vaudrait le coup qu'on adhère?)

Les intérêts :

- garantit le principe, l'éthique
- association d'intérêt général, ouvre droit à des subventions

Réseau régional Amap de Provence, regroupe une centaine d'Amap, il permet un accompagnement lors de la création, de difficultés, de conflits...

- mutualiser et échanger

Il emploie 2 salarié.e.s qui animent sur le terrain (une dans le 13, l'autre dans le 06). Il y a donc des départements qui sont moins animés parce que trop loin du territoire des salarié.e.s Chaque poste est relié à un projet et un territoire.

- des brèves mensuelles qui relaient les actus des amaps, et les formations pour les paysans et pour les amapiens
- dispositif Paysamap : paysan conseil qui accompagne et encadre l'intégration d'un nouveau paysan, le partenariat paysan/amap

Le CA est constitué de 13 ou 14 personnes bénévoles, venant de tous horizons et très impliquées, dont 3 paysan.nes. Le siège est à Orgon dans le Vaucluse.

Adhésion: (infos trouvées sur leur site pour 2023)

11 € par amapien·ne.

10 € pour le groupe en AMAP (association de fait comme association déclarée).

10 € + 0,5% du chiffre d'affaires en AMAP réalisé en 2022 pour les paysan·ne·s en AMAP (10 € si c'est la première année en AMAP).

 \rightarrow C'était la raison principale pour laquelle nous n'avions pas adhéré, le coût est élevé pour chaque amapien.ne, et pour les producteurs.

La référence, c'est la Charte des Amaps, mais pour le moment, il n'y a aucun contrôle de réalisé. Avec la marque (qui est en cours de dépôt) : le cadre sera plus précis, les règles plus cadrées.

Actuellement, il y a beaucoup de chantiers en de réflexion au sein du réseau régional.

- la charte des amaps (en vue du dépôt de la marque collective)

- les adhésions : actuellement adhésion individuelle par amapien, en passe de devenir une adhésion collective si l'asso est constituée. »

Est-ce qu'on y adhère ?

- nous sommes ok sur le principe pour adhérer à ce réseau, mais pour le moment les conditions d'adhésion ne nous le permettent pas (trop cher) donc on attend le résultat de leurs réflexions à ce sujet.

Élisa transmet notre proposition au réseau.

Fête de printemps

On propose de prévoir cette fête en avril, le 7 ou le 14. Nathalie demandera aux gens de Bounas si se serait possible de la faire au hameau.

On a toujours la volonté d'ouvrir cette fête plus largement pour faire venir plus de monde à l'Amap. Il faut prévoir de communiquer là-dessus à Aups.

Animations : Carole propose la projection d'un film documentaire sur l'agriculture : « la Théorie du boxeur », en partenariat avec le Parc du Verdon.

La ludothèque

Brindille propose des chanteuses, elle les contactera

Blandine annonce la fête de l'Agriculture Paysanne qui aura lieu en septembre. (On pourrait y participer)

Le Site internet de l'Amap

Il a été mis à jour en septembre par Cyril.

Il y a une page par producteur.

Actuellement c'est un site « vitrine », qui informe des détails des distributions, permet de retrouver les contrats en cours et les bull'thym.

L'adresse du site a été transmise aux membres du CA.

A terme, il permettra de gérer les permanences grâce à un profil créé pour chaque amapien.ne au moment de l'adhésion, de gérer la communication par mail grâce à des adresses mail dédiées.

Il faudra prévoir une formation pour les administrateurs et décider qui sera habilité à publier. Il sera nécessaire de prévoir des tutos.

Questions diverses

Philippe Bilocq prend la parole :

2023 a été une petite année du point de vue des récoltes de pommes et poires, les gelées ont été sévères et il n'y avait plus d'eau pour utiliser le dispositif d'arrosage antigel.

Heureusement les vendanges ont été bonnes et il avait pris une assurance « récolte » en cas de gel. 2024 sera une année charnière car Philippe prépare sa retraite.

Il a pris contact avec l'association Terre de Liens qui va peut-être reprendre son exploitation, du moins le foncier, et attend une réponse de leur part fin avril début mai. Ensuite il faudra installer un nouvel exploitant. Mais le travail de l'année est lancé, on ne peut pas s'arrêter.

Philippe nous tiendra au courant de l'évolution de l'exploitation.

L'AG ordinaire se termine à 11 h 50